

Entretien et hygiène

de votre appareil respiratoire



① Le masque

- Nettoyer tous les jours à l'eau savonneuse la partie en contact avec le nez (gel ou silicone).
- Rincer correctement à l'eau froide du robinet.
- Sécher sur du papier absorbant. Ne pas faire sécher sur une source de chaleur (radiateur...).
- Ne pas utiliser de produits alcoolisés.

② Le harnais

- Nettoyer une fois par semaine à l'eau savonneuse.
- Rincer correctement à l'eau.
- Laisser sécher, en dehors de toutes sources de chaleur (radiateurs...).

③ Le filtre de votre appareil respiratoire

Filtre en mousse

- Laver une fois par mois à l'eau savonneuse.
- Rincer correctement à l'eau froide du robinet.
- Sécher, en dehors de toute source de chaleur (radiateur...).

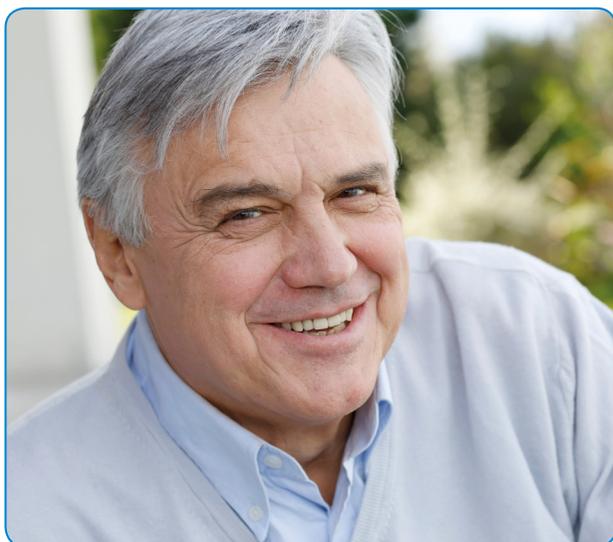
Filtre bactérien en fibre

- Le changer régulièrement à la fréquence définie avec votre Assistant d'Education Thérapeutique.
- Ne pas laver.

Masque,
harnais, tuyau
bouchons,
filtres...



Entretien et hygiène de votre appareil respiratoire



④ L'humidificateur

Peut-être aurez vous besoin d'un humidificateur ajouté à votre appareil au cours de votre traitement.

- Mettre dans le récipient de l'eau que vous aurez préalablement fait bouillir pendant 5 minutes, puis faire refroidir (eau du robinet).
- Changer l'eau tous les jours.
- Après chaque utilisation, laver le récipient à l'eau froide avec du liquide vaisselle et le rincer à l'eau froide du robinet.
- S'il existe des dépôts de calcaire sur les parois, faire tremper avec de l'eau et du vinaigre blanc, puis rincer correctement.

⑤ Le tuyau

Précisions concernant les circuits PPC et circuits respirateurs :

- Si votre appareil est équipé d'un petit tuyau capteur de pression en silicone, s'assurer que les extrémités de ce dernier, sont correctement fermées avant de le laver : utiliser pour cela un bouchon que vous fixerez à chacune des extrémités. L'oubli de ces bouchons pourrait entraîner un dysfonctionnement de votre appareil.
- Faire sécher en le suspendant. Ne pas faire sécher sur une source de chaleur (radiateur...).

Fréquence de nettoyage :

- Si humidificateur : 1/semaine.
- Si pas d'humidificateur : 1/mois.
- Si trachéotomie : 1/jour.

En cas de problème lié au matériel
contacter l'arard

Parc d'activités de Napollon - 100 av. des Templiers
13676 AUBAGNE CEDEX

Tél. 04 42 84 87 00


ENGAGÉE POUR LA SANTÉ À DOMICILE



www.arard.asso.fr